

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de barrières d'accès et une remise en état des déchetteries de Village-Neuf, Kembs et Sierentz

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000 - 1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°22-108086 du 3/08/2022.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

CARDOMAX
22, route de Colmar
68750 BERGHEIM



Montant des prestations :

Pour un montant total de 24 750,00 € HT, sur la base du cadre de décomposition des honoraires complété par le candidat.

Date d'attribution du marché : Mercredi 30 novembre 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 29 novembre 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 30 novembre 2022

